



Intervention des entreprises extérieures

Objectifs : Permettre aux donneurs d'ordres et aux animateurs de sécurité de connaître la réglementation concernant les interventions des entreprises extérieures ainsi que son application pratique. Détecter les risques de coactivité, leur analyse et les principales mesures de prévention. Rédiger et perfectionner les plans de prévention. Identifier les responsabilités.	Personnes concernées Directeur, Encadrant, DRH, RRH, Chargé de sécurité.
PROGRAMME	
Les opérations qui relèvent du décret 92-158 <ul style="list-style-type: none">– Les travaux dangereux– Seuils réglementaires de 400 heures Cas particuliers : le chargement et le déchargement, arrêté du 20 avril 1996 <ul style="list-style-type: none">– Définition– Le protocole de sécurité– L'échange préalable d'informations– Informations données par l'entreprise d'accueil et celle de transport Comprendre ses responsabilités <ul style="list-style-type: none">– Responsabilités civiles et pénales de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure Mettre en pratique la réglementation <ul style="list-style-type: none">– Coordination générale des mesures de prévention : l'appel d'offre et la visite préalable– Plan de prévention : objectifs, points essentiels.– Information en cas de risques graves.– Suivi pendant l'opération : information du CHSCT Différentes étapes - Rôle des différents services <ul style="list-style-type: none">– De l'appel d'offres à la fin du chantier Plan de prévention : étude détaillée <ul style="list-style-type: none">– Démarche d'analyse des risques d'une opération : phases, moyens utilisés, risques dus aux moyens utilisés, aux installations ou à l'environnement, moyens de prévention, exemples de plans de prévention Principaux risques dus aux interventions <ul style="list-style-type: none">– Coactivité : travaux en hauteur, énergies, consignation, points chauds, corps creux Exercices d'application <ul style="list-style-type: none">– Analyse des risques– Rédaction d'un plan de prévention– Présentation, discussion	PEDAGOGIE Le Formateur Spécialiste de la sécurité en entreprise. Méthode pédagogique Apports théoriques, illustration par des cas concrets et échanges avec le participant. Remise d'un support aide mémoire au participant. Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix. Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux Tarif par personne.
	2 jours
	1 150 €H.T.
	Réf : PS041

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Prévention Sécurité partout en France

Formation *Intervention des entreprises extérieures*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98

Toutes les formations Prévention Sécurité de notre organisme de formation sur www.proformalys.com